



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

**Jean-Paul LECOQ**  
*Député de Seine-Maritime*  
12, rue Michel Gautier  
76600 LE HAVRE

[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
**Ministre de l'Éducation Nationale**  
**110 rue de Grenelle**  
**75357 Paris Cedex 7**

Le Havre, le 15 mars 2019.

Objet : *Santé à l'école*

Monsieur le Ministre,

Je suis alerté sur les conséquences que pourraient entraîner le projet d'orientation générale de la santé à l'école prévoyant la création d'un service médical piloté par le ministère de la santé.

Considérant que le déploiement des infirmières, ou des psychologues scolaires d'ailleurs, répond à la fois aux soucis légitimes de prévention, de suivi et de détection des difficultés sanitaires rencontrées par les élèves, mais également d'éducation à la santé, il me paraît d'emblée incompréhensible qu'il puisse sortir de la compétence directe de l'Éducation Nationale, via l'autorité des chefs d'établissements.

D'autant plus que cette mission éducative autour de la santé que je connais bien pour l'avoir fortement soutenue dans mes précédentes fonctions de maire de la commune de Gonfreville l'Orcher, ne peut être efficacement conduite que par un travail étroit entre tous les membres de la communauté éducative : enseignants, personnels médicaux, parents, élus locaux...

Or la structuration des services de santé, sous l'égide des agences régionales de santé, peine déjà, c'est le moins que l'on puisse dire, à assurer une présence de proximité. J'en veux pour preuve, entre autres, la fermeture des antennes de proximité des Centre médico-psychologiques qui sévit depuis plusieurs années sur l'agglomération havraise.

Dans le même temps, nous sommes à même de constater que les personnels médicaux de l'Éducation Nationale sont également de moins en moins nombreux.

Il ne faudrait donc pas que ce projet d'orientation générale de la santé à l'école puisse cacher la mutualisation des pénuries de moyens qui touchent à la fois les missions sanitaires confiées à l'Éducation Nationale, et celles qui sont du ressort des services du ministère de la santé.

Au contraire, les enjeux éducatifs, comme les enjeux de santé publique appellent sans aucun doute à un renforcement des moyens, mais aussi à une exigence de proximité. Celle-là même qui est de nature de permettre une parfaite connaissance pour un suivi efficient des élèves considérant notamment que la détection et le suivi de leurs difficultés médicales concourent à lutter contre l'échec scolaire.

Je souhaiterais par conséquent connaître l'état de vos réflexions au sujet de ce projet et me faire préciser ses motivations.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de toute ma considération.



Jean-Paul LECOQ

**Contacts utiles :**

- [jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)  
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre  
Ligne téléphonique : 02.32.92.59.11
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD  
[sebastien.giard@clb-an.fr](mailto:sebastien.giard@clb-an.fr)  
Téléphone : 06.81.33.71.81